

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Rapport du Conseil d'orientation des infrastructures : Bruno Cavagné plaide pour le choix d'un scénario ambitieux

Paris, jeudi 1^{er} février 2018 - Elisabeth Borne, Ministre chargée des Transports, a reçu ce matin le rapport qu'elle avait demandé au Conseil d'orientation des infrastructures (COI), en préparation de la Loi d'orientation des mobilités qui sera débattue au printemps. Bruno Cavagné, président de la FNTF, vice-président du COI **« se réjouit que les 3 mois de travail collectif du Conseil aient permis de définir les scénarios de ce que doit être une politique publique d'infrastructures qui réponde aux ambitions du Président de la République, Emmanuel Macron, en matière de mobilité ».**

S'il est clair que le scénario 1 ne répond à aucune des priorités définies comme urgentes -à savoir l'amélioration de la qualité de service pour les populations et pour l'économie, la réduction de la pollution, celle des inégalités territoriales-, Bruno Cavagné défend le scénario 3 : **« c'est celui qui insuffle une réelle ambition à notre politique de mobilité et qui répond à l'urgence des attentes de nos territoires et aux besoins des populations ».**

Pour rendre possible ce scénario, la loi d'orientation des mobilités devra faire des choix en matière de financement. S'il est important de réaffecter des recettes complémentaires en faveur de la politique des mobilités (via la TICPE et/ou un rééquilibrage entre la part payée par les contribuables et celle payée par les usagers), Bruno Cavagné rappelle **« qu'il est fondamental d'accorder aux collectivités locales la liberté d'innover dans le financement de leurs politiques d'infrastructures en leur permettant de dégager de nouvelles recettes (via les péages urbains par exemple) ».**

Le président de la FNTF souligne également **que « pour réussir la politique d'infrastructures de la France, on ne pourra faire l'impasse ni sur une réflexion sur le rôle que doivent jouer les partenariats public-privé, ni sur une réforme des procédures ».**

Dans l'attente des arbitrages du Président de la République Emmanuel Macron, attendus dans le courant du mois, Bruno Cavagné et la FNTF resteront particulièrement mobilisés sur ce sujet.

La Fédération Nationale des Travaux Publics regroupe, par l'intermédiaire de ses [20 Fédérations Régionales](#), 7500 entreprises exerçant une activité de Travaux Publics et représente 245.000 salariés. Elle suscite les conditions du développement du marché des Travaux Publics, informe les entreprises sur les conditions d'exercice de leur activité et répond à leurs demandes. Pour en savoir plus : www.fntp.fr - [@FNTF_info](#)

Contact presse : Jean-Christophe Goux-Reverchon, Tél. : 01.44.13.31.15 – 06.45.84.45.69 gouxreverchonjc@fntp.fr